## Communication COVID-19





## DESTINATAIRES : Tous les utilisateurs des salles de rencontre de nos installations

DATE: Le 21 octobre 2020

OBJET : RAPPEL - Priorisation des salles de rencontre pour les temps de repas entre 11 h et 14 h

Nous vous rappelons de prendre en considération cette information lors de vos réservations de salle dans IRIS.

Afin d'offrir des places assises à tous dans le respect de la distanciation sociale, pour les périodes de repas, l'ensemble des salles de rencontre du CISSS de Chaudière-Appalaches sont strictement réservées aux employés ainsi qu'à toutes les personnes œuvrant dans nos installations, entre 11 h et 14 h, afin de leur permettre de prendre leur repas dans le respect des consignes de la santé publique en cours.

Seules quelques salles de rencontre sont conservées pour la tenue de « Comité de crise COVID » ou pour permettre la tenue de formations organisationnelles requises permettant l'entrée en service de nouvelles embauches ou de maintien des compétences obligatoires.

Nous vous suggérons donc fortement de prioriser les rencontres avec les outils de vidéoconférence, tels Teams ou Zoom, ou de tenir vos rencontres en présentiel, en dehors de cette plage, si c'est vraiment nécessaire.

Les salles de rencontre peuvent être utilisées par le personnel œuvrant de soir et de nuit, si les salles habituellement utilisées ne permettent pas la distanciation obligatoire à respecter.

Nous vous remercions à l'avance de votre habituelle collaboration.

« Signature autorisée »
Stéphane Landry
Coordonnateur sécurité, mesures d'urgence, gestion des espaces et stationnements

Contenu et diffusion approuvés par : Isabelle Barrette

